



Autorisation

N° 47/2026

Débit de Boissons

Catégorie 3^e

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Je soussigné(e) SARDAIN Dorothée
Profession ou qualité Présidente des commerçants

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

A Rue des Halles
Du 3 oct 2026 au

A l'occasion de Marché d'automne

Le 21/9/26

Signature

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune de La Rochefoucauld-En-Angoumois
Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art. L 2212-1 et L 2212-2 et/ou L 2542-2 et suivants de Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Mme SARDAIN Dorothée Présidente des commerçants est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 3^e catégorie

à Rue des Halles

Du 31/10/2026 au 31/10/2026
Jusqu'à 00 heures.

Fait à LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS

Le 22 SEP. 2026



Sébastien RIVIÈRE
Maire